D'autre part, M. Rochefort télégraphie à son journal :

« Le meilleur moyen de répondre à l'incroyable démenti de M. Edgar Monteil, c'est de publier le roman que nous a apporté ce monsieur, que nous lui avons payé d'avance, et dont nous avions retardé la publication, par égard pour sa situation officielle.

» HENRI ROCHEFORT. »

MM. Berthier et Kuntz affirment avoir reçu de M. Blanpain, imprimeur, la déclaration qui suit :

« J'ai reçu en 1887, la visite de M. Edgar Monteil, ancien conseiller municipal du quatorzième arrondissement, qui me dit à brûle-pourpoint :

» — Vous avez des papiers compromettants contre Cauvet ?

» — Oui, monsieur, lui répondis-je. Je possède tout un dossier concernant ce triste personnage.

» — Pouvez-vous, reprit mon interlocuteur, me remettre quelques pièces.... les plus importantes de votre dossier ?

» — Mais dans quel but monsieur ?

» — Dans le but de démasquer le coquin qui vous a fait tant de mal je le sais et surtout afin de le montrer sous son véritable jour à MM. Floquet et de Freycinet qui accordent leur confiance à un pareil misérable. »

Cédant aux instances de M. Edgar Monteil, le citoyen Blanpain confia quelques pièces de son dossier à ce monsieur, qui s'engagea sur l'honneur à les lui rapporter avant huit jours.

Quel usage M. Edgar Monteil fit-il des petits papiers qu'il était allé chercher à Plaisance, chez le citoyen Blanpain ? Ce dernier l'ignorait. MM. Floquet et de Freycinet eurent-ils enfin les yeux dessillés ? Nous ne le croyons pas. Toujours est-il que M. Edgar Monteil négligea absolument de restituer à l'imprimeur de Plaisance les petits papiers qu'il lui avait empruntés et ce, malgré les lettres pressantes et les injonctions que lui adressa M. Blanpain.

« Quelque temps après, ajouta le citoyen Blanpain, je ne fus nullement surpris en apprenant la nomination de M. Edgar Monteil à la préfecture de la Creuse. »

NOUVELLES DU JOUR

Elections législatives

Rouen, 22 février. — 2e circonscription : M. Goujeon, 5.881 voix; M. Dautresme, 4.536; M. Gabineau, 3.006; M. Lyonnais, 1.367; M. Cauvet, 325, tous républicains, ballottage. Il s'agissait de remplacer M. Dautresme, élu sénateur.

Rouen, 22 février. — 3e circonscription. — M. Maurice Lebon, républicain, ancien maire de Rouen, 10.318 élu; M. de Montaignac, indépendant 5,377; M. Cornillard, socialiste 1014.

Il s'agissait de remplacer M. Waddington élu sénateur.

Pau, 22 février. — Basses-Pyrénées. — Arrondissement d'Orthez. — Inscrits 18.743. Votants 13,822. M. Urbain Clidon, républicain modéré 12,486 ELU.

Il s'agissait de remplacer M. Vignaucourt, élu sénateur.

Epinal, 22 février. — 1re circonscription, inscrits : 14.390 ; votants 9.673. M. Krantz, républicain modéré 7.181, élu ; M. Houdaille, radical socialiste, 2.230 ; il n'y avait pas de candidat conservateur. Il s'agissait de remplacer M. Brugnot, élu sénateur.

Prade, 22 février. — Pyrénées-Orientales, circonscription de Prade : M. Bessire est élu en remplacement de M. Vilar, élu sénateur.

Elections de conseillers généraux

Aullay-sur-Othon, 22 février. — Canton de Aullay-sur-Othon (Calvados). Le marquis de Grouchy, conservateur, 1,305, élu; M. Lefebvre, républicain, 1,068.

Canton de Colombey (Meurthe-et-Moselle), M. Montrouot-Persot, républicain-modéré, 2 258, élu.

Canton de Briey (Meurthe-et-Moselle), M. Godfrin, républicain-modéré, 1.662, élu.

Ce sont deux sièges gagnés par les modérés.

Le Hâvre, 22 février. — Election au Conseil général pour le 5e canton. MM. Rœderer, Jules, républicain, 1.240 élu. Marais, républicain, 1.150.

Les élections au conseil municipal de Paris
Scrutin de ballottage

Paris, 22 février. — Voici le résultat du scrutin de ballottage pour les élections municipales de Paris :

Quartier de Montparnasse. — M. Lazies, opportuniste, est élu.

Quartier de la Goutte d'Or. — M. Heppenheimer, possibiliste, est élu, contre M. Breuille, blanquiste-boulangiste.

Quartier du Pont-de-Flandre. — M. Prunières, conseiller municipal boulangiste invalidé, est réélu contre M. Paulard, ex-conseiller municipal possibiliste.

Les élections de Toulon

Toulon, 22 février. — Les élections municipales complémentaires n'ont pu avoir lieu : suivant les conseils des candidats protestataires les électeurs se sont abstenus en masse, les bureaux n'ont pas même pu être constitués, aucun votant ne s'est présenté aux urnes. Le second tour aura lieu le 1er mars.

L'anniversaire de février 1848

Paris, 22 février. — A l'occasion de l'anniversaire de février 1848, le cercle républicain de la Sarthe et des délégués des blessés de février 1848 se sont rendus cette après-midi, à deux heures, au cimetière du Père-Lachaise et ont déposé une couronne sur la tombe de Ledru-Rollin.

Nantes, 22 février. — Un banquet en commémoration de la révolution de 1848 a eu lieu ce soir. M. Rinaud, préfet, y assistait. Tous les orateurs ont parlé en faveur de l'union républicaine grâce à laquelle, la réaction sera bientôt définitivement vaincue dans l'Ouest.

Les Courses d'Auteuil

Paris, 22 février. — Voici le résultat des courses qui ont eu lieu aujourd'hui à Auteuil :

Prix du Phalanstère : 1. *Saïda*, 2. *Confiance*; Prix d'essai : 1. *Endymon*, 2. *Beatus*; Prix de l'avenir : 1. *Saint-Pierre*, 2. *Reydor*, 3. *Rurick*; Prix de février : 1. *Louise*, 2. *Aissé*, 3. *Saint-Martial*; Prix amadou : 1. *Brugnon*; Prix du Paddock : 1. *The Joker*.

La société protectrice de l'enfance

Paris, 22 février. — L'assemblée générale de la Société protectrice de l'enfance a eu lieu, cette après-midi, à deux heures, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Jules Simon qui a félicité les membres de la société de leur dévouement à la cause des humbles.

M. le docteur Blache a donné lecture du compte rendu moral et financier de la société. 35,246 francs ont été dépensés cette année pour parer aux misères excessives que la rigueur de l'hiver a causées. 1,582 familles ont pu recevoir des secours et 600 enfants ont été vaccinés.

M. le docteur Béclère a lu son rapport sur les récompenses décernées aux médecins-inspecteurs.

Enfin, M. Mansais, référendaire au sceau de France, a communiqué son rapport sur les récompenses accordées aux mères-nourrices.

Guillaume II et le prince de Bismarck

Paris, 23 février. — Le *Figaro* de ce matin publie une dépêche de Berlin d'après laquelle l'empereur a décidé de faire comparaître le prince de Bismarck devant un tribunal d'honneur militaire, à cause de sa qualité d'officier et de feld-maréchal et non devant le tribunal suprême de l'empire.

Là, on se bornera à lui demander si oui ou non il est l'instigateur des articles incriminés, et on lui rappellera qu'il est interdit aux militaires en Allemagne de faire imprimer quoi que ce soit sans autorisation.

Il devra répondre sur l'honneur et la peine infligée ne pourra être que morale.

Par contre les journaux seront poursuivis et condamnés infailliblement.

Un crime près de Poissy

Versailles, 22 février. — Un crime épouvantable, ayant le vol pour mobile, a été commis la nuit dernière à Chiverval canton de Poissy.

Mme Dagonet, rentière, âgée de 58 ans, a été surprise dans son lit et étranglée; puis les assassins se sont acharnés sur le cadavre qu'ils ont lardé de coups de couteau et l'ont traîné de la chambre à coucher au pied de l'escalier.

La petite fille de la victime, qui vivait seule avec elle, a assisté au crime, mais, paralysée par la peur, elle s'est évanouie et c'est dans cet état qu'on l'a retrouvée ce matin.

Les assassins n'ont pu emporter qu'une somme de 50 fr. Une instruction est ouverte.

Ordre du jour du général Japy

Marseille, 22 février. — Voici le texte de l'ordre du jour qui a été lu aujourd'hui aux troupes du 15e corps d'armée, à l'occasion du départ du général Japy, admis, par limite d'âge, dans le cadre de réserve de l'état-major général :

« Officiers, sous-officiers et soldats,

» Atteint par la limite d'âge, je vous quitte avec le plus grand regret. En vous adressant mes adieux je fais les vœux les plus ardents pour que le 15e corps conserve et perfectionne encore ses bonnes traditions de discipline, d'instruction et d'entraînement.

» Depuis trois ans, nous travaillons ensemble sans relâche pour être à la hauteur de la lourde et glorieuse mission qui nous est confiée par le gouvernement de la République. J'ai été dans la nécessité de vous demander souvent des efforts et des sacrifices pénibles.

» Je vous ai toujours trouvés dévoués à vos devoirs, pleins d'ardeur et d'entrain, toujours prêts à mettre toutes vos forces et vos facultés au service de notre cher pays. Je vous en témoigne une dernière fois toute ma reconnaissance et suis fier de laisser à mon successeur de pareilles troupes. Je vous quitte avec la conviction qu'il trouvera en vous le même esprit de dévouement à la cause sacrée de la patrie.

» Au quartier général de Marseille, le 22 février 1891.

» Le général commandant le 15e corps d'armée,

» JAPY. »

Dans un autre ordre général qui a été lu également devant les troupes, le général Japy, désigne pour exercer par intérim le commandement du 15e corps d'armée, à dater du 23 février, le général de division Quénot, commandant la 30e division d'infanterie.

A onze heures, un banquet a été offert au général Japy au grand hôtel de Noailles. Dix-huit généraux ou assimilés, quinze colonels et dix-sept commandants y assistaient, ainsi que le préfet des Bouches-du-Rhône, le maire de Marseille et le président du conseil général.

Une catastrophe dans une usine
Nombreuses victimes

Halifax, 22 février. — Une explosion terrible s'est produite hier dans la houillère Springhill, la plus importante du bassin de Cumberland; trente cadavres ont été retrouvés jusqu'à présent. On craint qu'il n'y ait cent morts.

Le traité de la triple alliance

Rome, 22 février. — On affirme que le roi est absolument opposé, de même que le gouvernement allemand, à la publication du traité qui lie l'Italie à la triple alliance parce que son texte ne permet pas cette publication.

L'*Opinione*, organe officieux, donne comme ferme cette décision.

La révolution au Chili

Buenos-Ayres, 22 février. — Deux cents réfugiés politiques, venant du Chili, sont arrivés à Mendoza. Ils annoncent que les insurgés se sont emparés, sous les ordres du général Urriza, de Pisagua, Iquique, Antofagasta et Chaneral. Ces nouvelles sont confirmées par les derniers avis du Chili.

Crise ministérielle à Belgrade

Belgrade, 22 février. — Le cabinet a donné hier sa démission. Les régents ont invité les ministres à continuer l'expédition des affaires jusqu'à la solution de la crise.

Une catastrophe à Fez

Tanger, 22 février. — On mande de Fez qu'une fabrique d'armes en construction s'est effondrée. Il y a plusieurs morts et blessés.

Manifestations antiallemandes à Paris

Paris, 22 février. — Un certain nombre de membres appartenant à des sociétés alsaciennes-lorraines se sont réunis hier soir dans un restaurant de la place Wagram.

Des discours ont été prononcés et accueillis par des cris de : Vive la France! A bas l'Allemagne! A bas la Prusse!

A l'issue de leur réunion, ils ont descendu les Champs-Elysées et se sont arrêtés place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg, où ils ont encore poussé des cris de Vive l'Alsace! A bas l'Allemagne!

La préfecture de police, avertie, fit aussitôt diriger cinquante agents sur l'ambassade d'Allemagne, mais les manifestants se sont dispersés sans autre incident sur la place de la Concorde.

Paris, 22 février. — Une réunion avait été organisée par M. Laur, député boulangiste, avec le concours de ses collègues, MM. Boudeau, Ernest Roche, Paulin Méry, etc.

Des discours très violents ont été prononcés pour protester contre la venue de l'impératrice Frédéric à Paris et la participation des artistes français à l'Exposition de Berlin. A leur arrivée sur la place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg, les manifestants ont trouvé la place occupée par cinq cents agents : ils se sont alors dispersés en criant : « Vive la France! A bas l'Allemagne! » Quelques arrestations ont été opérées.

La fête militaire de l'Opéra

Paris, 22 février. — La fête militaire organisée hier soir à l'Opéra a été très brillante.

Le nombre des entrées a été d'environ dix mille personnes et la recette a atteint 150,000 francs.

On remarquait de nombreux délégués de province. Le Cosaque Atchinoff avait prévenu dans la journée le comité d'organisation qu'il n'y assisterait pas,

Mort d'un député

Paris, 22 février. — On annonce la mort de M. Albert Pesson, député opportuniste d'Indre-et-Loire, qui a succombé à une congestion cérébrale à Chateauroux.

L'acquittement de M. Boulais

Rennes, 22 février. — M. Boulais, maire boulangiste de Fougères, qui avait été traduit devant les assises d'Ille-et-Vilaine avec les sieurs Gauthier, Depincé, Delourme et Jamois, employés de la mairie, et Pichon, comptable de la maison Boulais, pour délits de faux, tentative de faux et de concussion, a été acquitté avec ses coaccusés.

Une foule nombreuse attendait le prononcé de l'arrêt aux abords du palais de justice.

Le cardinal Foulon et la loi d'accroissement

Lyon, 22 février. — Le cardinal Foulon vient d'adresser au président de la République une lettre de protestation contre l'application de la loi d'accroissement.

Cette lettre prend une grande importance, en raison du caractère très modéré du prélat et de ses idées qui sont conformes à celles du cardinal Lavigerie.

Le retour de Mgr Freppel

S. G. Mgr Freppel, évêque d'Angers, est rentré hier soir à Paris, ayant très heureusement accompli son voyage *ad limina*.

A l'imprimerie nationale. — Une question indiscrète

On lit dans la *Lanterne* :

« M. Doniol, directeur de l'Imprimerie nationale, est doublé d'un historien; c'est son droit, chacun prend son plaisir où il le trouve, et si ce fonctionnaire trouve le sien à écrire une histoire de la participation de la France à l'établissement des Etats Unis d'Amérique (oui!) nous n'avons rien à y objecter. Seulement, M. Doniol tient à être bien imprimé, et, estimant sans doute qu'il ne saurait être mieux servi que par lui-même, fait à son livre les honneurs de l'Imprimerie nationale.

» De 1885 à 1890, cinq volumes de son ouvrage ont été composés, tirés, brochés dans l'établissement qu'il dirige : c'est un travail qui représente une somme de 150.000 fr. au minimum.

» Le premier volume à lui seul a coûté 53.000 fr., un assez joli denier comme on voit ; nous ne doutons pas que ses moyens ne permettent à M. Doniol de s'offrir ce luxe et nous sommes convaincus que, client de l'Imprimerie nationale, il n'a pas manqué d'acquitter cette somme considérable.

» Nous en serions plus convaincus encore, si nous en avions trouvé la preuve matérielle dans les documents qui rendent compte des opérations de l'imprimerie nationale; cette preuve, nous l'y avons vainement cherchée sans doute parce que nous avons mal cherché; nous serions heureux de recevoir de qui de droit des éclaircissements sur ce point obscur de comptabilité. »

Les peintres français à l'exposition de Berlin

Berlin, 22 février. — Une grande animation règne dans les ateliers de peinture en vue de l'Exposition internationale.

Le mot d'ordre, parti de l'Ecole des beaux-arts, est de préparer un choix d'œuvres capables de soutenir la comparaison avec les tableaux des peintres français.

On prépare de grandes réceptions, on va même jusqu'à prêter à l'empereur l'intention d'inviter à ses réceptions tous les peintres français qui iront à Berlin.

Le parcours gratuit leur serait offert sur les lignes de chemin de fer.

Le Rhône à sec

Strasbourg, 22 février. — Le Rhin vient d'atteindre le plus bas niveau constaté dans le courant de notre siècle ; on peut dire qu'il est à sec.

Ceux qui traversent en ce moment le pont mobile de Khel jouissent d'un spectacle vraiment grandiose.

Le lit du fleuve est recouvert d'épaves de toutes sortes; et partout l'on aperçoit des ruines du siècle dernier.

Aux îles de la Société

San-Francisco, 22 février. — Suivant des nouvelles apportées par un navire venant des mers du Sud, les croiseurs français le *Chaplain* et le *Volage* ont bombardé plusieurs villages de l'île Raïatea, une des îles de la Société.

Un détachement de troupes est ensuite descendu à terre et a soumis plusieurs tribus indigènes de la côte.

Les insurgés d'Oporto

Oporto, 22 février. — Le général en retraite Correira Silva a été arrêté et conduit à la forteresse de Euz.

Les arrestations continuent.

L'anarchie au Maroc

Madrid, 22 février. — Suivant des nouvelles du Maroc, l'anarchie régnerait au camp de Melilla.

Les deux frères du pacha de Mazuza, zélés partisans de l'Espagne auraient été assassinés.

Le courrier aurait apporté des documents officiels sur le contenu desquels une réserve absolue est gardée.

Les peintres français à Berlin

Le *Temps* a reçu de M. Frémiet la lettre suivante :

« Monsieur,

» L'organisateur français de l'exposition artistique à Berlin a mis, sans y être autorisé, mon nom parmi ceux des artistes exposant à cette exposition.

» Je vous prie bien vivement de rectifier cette erreur le plus tôt possible, je n'exposerai pas à Berlin.

» Recevez, etc. » FRÉMIET. »

D'autre part, le *Temps* a appris que M. Damoye, qui figurait également sur la liste des peintres qui doivent faire partie du jury chargé d'examiner les tableaux envoyés à Berlin, déclare que c'est à tort qu'on l'a inscrit sur cette liste et qu'il n'exposera pas.

L'encyclique sur la question sociale

Dans une dépêche particulière de Rome, le *Courrier de Bruxelles* annonce que l'encyclique sur la question sociale paraîtra aux environs de Pâques. Dans une de ses parties, le pape traitera de l'usage et du but de l'intervention de l'Etat dans la question du travail.

L'UNION DES ACHATS

5me COMBINAISON. — **Assurances militaires**

A l'âge de vingt et un ans, tous les Français valides sont appelés sous les drapeaux. Pendant la durée du service militaire, ils n'ont souvent d'autres ressources que la solde plus qu'insuffisante du régiment; quand vient la libération, ils attendent parfois longtemps avant de retrouver un emploi; s'ils réussissent à reprendre leur profession ou le métier qu'ils avaient abandonné, le préjudice causé par cette interruption n'en subsiste pas moins et ils ne peuvent songer à se créer un établissement sérieux avant plusieurs années de travail.

Tous ceux qui feront désormais leurs paiements en se servant des Bons de l'*Union des Achats* pourront, sans aucun sacrifice, et en réalisant même une notable économie, remédier, pour leurs enfants, à ce double inconvénient.

En échange de 70 souches de bons d'un franc par mois ou de 14 souches de bons de cinq francs, on peut assurer à un enfant de dix ans :

1° 100 francs à l'âge de 20 ans (au moment de son tirage au sort);

2° Une rente annuelle de 60 francs payable par trimestre et d'avance quand l'assuré sera militaire;

3° A l'expiration de ses trois années, un capital de *cinq cents francs*.

On peut, en doublant ou triplant le nombre de souches, doubler ou tripler le capital et la rente.

Cette combinaison est garantie par deux polices souscrites par des Compagnies d'assurances.

L'UNION DES ACHATS délivre :

Au prix de 4,50 des bons qui sont acceptés pour *cinq francs* par tous ses adhérents; au prix de 90 centimes des bons valant *un franc* et au prix de 45 centimes des bons valant *cinquante centimes*.

Au moyen des *souches* de ces bons, on peut participer à une ou plusieurs des combinaisons.

Les bons d'achat sont délivrés par les porteurs de journaux. On peut s'en procurer aussi :

1° A la librairie du Journal de Roubaix ;

2° Dans les principaux débits de tabac.

LES MAISONS, DESIREUSES D'ADHÉRER A L'UNION DES ACHATS, SONT PRIÉES D'ENVOYER LEUR NOM ET LEUR ADRESSE A LA LIBRAIRIE DU *Journal de Roubaix*.

NOTA, — Il est bien entendu que les *Bons de l'Union des Achats* ne sont admis en compte que pour le paiement des ventes faites depuis le 1er anvier 1891.

(*Nous publions plus loin la liste des maisons adhérentes à l'*UNION DES ACHATS.)

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des Laines » ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La conférence sur la Perse à la Société de Géographie. — Nous avons dit le succès obtenu, samedi soir, à la Bourse, par M. Castonnet des Fosses, président de section du Comité de géographie de Paris, qui donnait une conférence ayant pour titre : *A travers la Perse.*

M. Henry Bossut, président de la section de géographie de Roubaix, a ouvert la séance en adressant ses remerciements à M. Castonnet des Fosses qui, non seulement prête son concours personnel lorsqu'il s'agit de traiter un sujet géographique à Roubaix, mais se dévoue entièrement à trouver des conférenciers dont les qualités ont été très appréciées.

Puis M. Castonnet des Fosses a pris la parole. Il ne faut pas croire, a-t-il dit en commençant, que la Perse soit un pays connu; on en a beaucoup causé à la suite des voyages que son souverain, le Shah, a faits en France. Mais ce pays est généralement très peu exploré, on n'en cause presque pas ; c'est là pourtant que la question d'Orient a pris naissance et c'est là qu'aura lieu sa solution.

La Perse, qui est située au Sud-Ouest de l'Asie, est un pays merveilleusement placé pour tenter les convoitises des conquérants ; elle est d'une étendue trois fois supérieure à celle de la France. On y compte environ 9.000.000 d'habitants. Une chaîne de montagnes de 1,000 à 1,200 mètres d'altitude forme une frontière naturelle à l'Est et au Sud-Ouest. Il n'y a pas de rivières navigables, mais on y rencontre un chemin de fer, d'une longueur de 15 kilomètres ! L'intérieur du pays est occupé par de vastes déserts. Le climat y est rigoureux en hiver et excessif en été et n'est pas, en général, favorable aux européens. La peste et le choléra y ont fait de fréquentes apparitions et ont ruiné des provinces entières ; la famine a fait aussi de nombreuses victimes et c'est là le mal le plus grave qui sévisse en Perse

Les productions du pays sont diverses; s'il y a des déserts, on trouve aussi des terrains où le blé, le froment, le riz, les fruits tels que la prune, la framboise l'orange, la pêche, la pomme et même la vigne poussent à souhait. Les chevaux persans sont renommés en Asie; les principaux animaux qu'on y voit encore sont le mulet, la chèvre et le mouton...

Comment se fait-il, poursuit M. Castonnet des Fosses, qu'une contrée qui possède des ressources végétales, minérales (on y trouve des carrières de marbre, des mines de charbon inexploitées) incontestables, marche à sa ruine? La faute en est d'abord à ses habitants qui ont eu dans l'histoire, depuis Cyrus et Alexandre le Grand jusqu'à Nadir-Schah (1732), le singulier privilège de disparaître et de renaître successivement. C'est encore, qu'à côté de grandes qualités (les Persans ont été appelés les Français de l'Asie) les habitants de ce pays sont fourbes, menteurs, hypocrites, voleurs et il serait téméraire de se fier à eux.

En Perse, il y a les mariages temporaires : ce genre d'union n'excède pas 25 jours et le divorce est à l'ordre du jour; pour une futilité les époux (?) se séparent : la maigreur, par exemple, est un cas majeur de divorce!

La littérature est peu florissante; un seul journal, qui paraît toutes les semaines, s'imprime à Téhéran, il lui est interdit de faire de la politique et il en est réduit à donner comme nouvelles *fraîches* à ses lecteurs, les exploits de Napoléon 1er et d'Alexandre-le-Grand. La médecine exercée est très primitive et la médication se borne à quelques formules superstitieuses et d'un effet anodin, toutefois, le vaccin y est pratiqué depuis quelques années. Quant à l'instruction elle est nulle. On a parlé de l'organisation militaire de la Perse : sur le papier, le Shah, compte 100,000 soldats, mais l'armée en réalité ne comprend que 25,000 hommes. La flotte elle-même qui se compose de cinq à six bateaux mal agencés est d'un ridicule achevé.

L'orateur dit que ce qui frappe le plus le touriste qui voyage en Perse, c'est la multitude de ruines ; on en rencontre partout ; il y eut là jadis des villes très florissantes, mais il n'en reste plus que la trace et on sent que la vie a disparu de ce pays. Parmi les villes de la Perse on remarque Tauris qui a compté jusqu'à 200.000 habitants, mais n'en a plus que la moitié ; là encore cependant se trouve un centre commercial très important dont le chiffre d'affaires atteint 40.000.000 de francs; Téhéran, la capitale du royaume, une ville nouvelle de 100,000 âmes, le souverain y réside. La principale curiosité que l'on montre aux étrangers est un musée que le Shah a créé à son retour de France; mais il n'a aucune valeur artistique et le conférencier l'appelle un magasin de bric-à-brac. Il y a encore Hamadan (40.000 habitants), Ispahan, naguère centre de commerce important pour toute l'Asie, Chiraz et enfin Persépolis, ville qui fut si florissante, mais il ne reste plus de toutes ces antiques cités que des monceaux de ruines d'un aspect lugubre et qui glacent le cœur du voyageur.

Au point de vue économique, la Perse, continue M. Castonnet des Fosses, est dans un état lamentable. L'industrie est presque nulle; la fabrication de la maroquinerie forme le principal commerce et c'est si peu de chose! Les tapis renommés qui s'y fabriquaient naguère, ne se font plus aujourd'hui. La Perse importe par an pour 130,000.000 de francs et exporte pour 90,000.000. La France figure pour peu de chose dans le commerce d'importation : elle envoie du sucre, du papier, des bougies et du thé. Jadis la France était maîtresse du marché de la Perse; les événements ont voulu qu'elle cédât la place à la Russie et à l'Angleterre. Pourquoi ce changement? C'est que l'Angleterre veut conquérir la Perse pour dominer un jour l'Extrême Orient. On a dit que les Russes avaient voulu s'emparer de cette contrée pour aller de là s'implanter aux Indes; le fait est inexact; mais il y a des raisons politiques majeures pour qu'ils ambitionnent de devenir maîtres de la Perse, afin d'avoir une porte sur la mer des Indes.

Pour nous, a conclu le conférencier, qui n'avons qu'à rester spectateurs de cette lutte entre la Russie et l'Angleterre, puisons dans ces événements des leçons d'expérience pour l'avenir. Nous avons été les maîtres du marché de la Perse en 1751; en 1891, maintenant que Roubaix, cette ville industrielle par excellence envoie ses productions aux quatre coins du monde, pourquoi craindrions-nous de voir notre influence commerciale supplantée. Ce qui était bon il y a cent cinquante ans, est meilleur aujourd'hui! Les enseignements du passé, en ce qui concerne notre rôle en Perse, doivent nous être utiles pour l'avenir et nous ferons œuvre de patriotisme en cherchant à l'étranger de nouveaux débouchés pour notre industrie!

Cette péroraison a été couverte par de chaleureux applaudissements. La conférence de M. Castonnet des Fosses, accompagnée de projections lumineuses, a fait grand plaisir et le public a témoigné à plusieurs reprises sa vive satisfaction.

La station de carême à Notre-Dame. — Dans sa conférence de dimanche, le R. P. Boulenger a traité de la divinité de Jésus-Christ. Le témoignage rendu par Saint Pierre à son divin Maître, en réponse à la question que Notre-Seigneur avait adressée à ses apôtres sur leur opinion à propos de sa personne, lui a servi de point de départ pour l'exposition de sa thèse. Vous êtes le Fils du Dieu vivant, avait répondu le chef des apôtres. Ce témoignage, corroboré par l'affirmation de Jésus-Christ lui-même, en présence du prince des prêtres, a été complété par une démonstration que l'orateur a appuyée sur des preuves se rapportant à deux chefs principaux : la parole de Jesus-Christ lui-même et les raisons confirmant l'exactitude de cette parole.

Dans le premier ordre de preuves, le R. P. Boulenger a fait ressortir la clarté et la hardiesse avec lesquelles Notre-Seigneur a affirmé sa divinité dans maintes circonstances de sa vie publique. L'identité de nature avec son Père céleste ressort clairement des affirmations du divin fondateur de la religion chrétienne. En dehors de l'Evangile qui a enregistré ces affirmations, le peuple juif en reste un témoin vivant, attestant à travers les siècles l'authenticité de cette parole divine qui a valu à son auteur la condamnation au supplice de la Croix.

La hardiesse qui caractérise le témoignage rendu par Jésus-Christ à sa divinité est au-dessus de tout ce qu'un homme pourrait oser et ne pourrait être employée que par Dieu lui-même. Les résultats surnaturels opérés dans le monde par la doctrine chrétienne basée sur la divinité de son auteur, sont aussi une preuve évidente de cette vérité.

En deuxième lieu, le prédicateur a démontré l'exactitude de la parole de Notre Seigneur par la sainteté de sa vie contre laquelle ses ennemis acharnés n'ont trouvé à formuler aucune accusation. Il a enfin donné une dernière preuve de la divinité de Jésus-Christ puisée dans la continuité de son action divine au centre de laquelle se dresse comme une colonne son passage sur la terre. Cette action s'est fait sentir dès le commencement du monde et se perpétue dans les fidèles et les ministres de son Eglise pour durer éternellement.

Un chaleureux appel à la confiance a terminé ce discours, appel fondé sur l'assurance donnée par Notre-Seigneur qu'il a vaincu le monde.

Un avis militaire important. — Sur les livrets d'un certain nombre de réservistes d'infanterie des classes 1883 et 1884, le bataillon auquel chaque homme est affecté, est désigné, non par un chiffre, mais par une lettre pour les quatre premiers bataillons et la lettre D pour le dépôt. Il doit donc être bien entendu que les réservistes affectés aux bataillons désignés par l'une des lettres A B C E ne sont pas appelés le 7 avril prochain.

Seuls les réservistes affectés au bataillon D (dépôt) doivent répondre à cette convocation de même que ceux dont les livrets portent l'indication « 5e bataillon » ou bien « dépôt » en toutes lettres.

Concours de chiens ratiers. — Beaucoup d'amateurs assistaient au concours de chiens ratiers, organisé chez M. Huss, *Au Broutteux*, à l'angle de la rue de Lannoy, et du boulevard Gambetta, dimanche à 5 heures ; chaque chien avait 4 rats à exterminer ; il y avait 3 catégories; voici les résultats.

1re catégorie. — Chiens de 1 à 8 kilos : 1er prix, *Boulotte*, à M. Delbart, de Roubaix, 20 secondes, 2e prix, *Typ*, à M. Syve, de Tourcoing, 27 secondes ; 3e prix, *Pippo*, à M. Dewinter, de Tourcoing, 27 secondes 1/2.

2e catégorie. — Chiens de 8 à 13 kilos : 1er prix : *Boulanger*, à M. Philippart, de Tourcoing, 6 secondes 1/4, 2e prix, *Piquette*, à M. Desplechin, de Lille, 10 secondes 1/4 : 3e prix, *Fox*, à M. Planquette, de Roubaix, 14 secondes.

3e catégorie. — chiens de 13 kilos et au-dessus : 1er prix, *Fox*, à M. Barrt de Roubaix, 7 secondes; 2e, *Baloufart*, à M. Marc, de Lille, 8 secondes 1/4; 3e, *Fox*, à M. Etienne, Roubaix, 9 secondes 3/4.

Un cabaret saccagé. — L'estaminet de M. Mériaux, rue de la Chaussée, a subi, dans la nuit de samedi à dimanche, un véritable siège. Des individus pris de boisson, s'y sont présentés vers trois heures du matin et ont voulu se faire servir à boire. Comme on refusait de leur ouvrir ils ont enfoncé la porte à coups de talons et ont brisé la vitrine et tout ce qui leur tombait sous la main. Le cabaretier a réussi à sortir par une porte dérobée et à aller demander du renfort à la police ; mais au dès individus faisait le guet et lorsqu'il vit poindre les képis des agents il donna le signal de départ à ses camarades. Tous prirent la fuite et on ne put en rejoindre un seul.

Arrestation d'un voleur. — Un jeune homme de 18 ans, ouvrier rattacheur dans un important établissement de la ville a été mis en état d'arrestation, samedi soir pour vol. Il se nomme Jules Dendooren et habite rue du Tilleul ; il a été écroué au dépôt de sûreté du troisième arrondissement.

Un vol rue Lafontaine. — Un filou qui l'a échappé belle c'est celui qui, samedi soir, fut surpris en train de soustraire une couverture de voyage sur un cabriolet qui stationnait à l'angle de la rue Lafontaine et de la rue de Lannoy. Le conducteur sortit au moment où le voleur s'enfuyait à toutes jambes emportant la couverture en question. Il se mit à sa poursuite en criant mais le chenapan réussit à se faufiler dans une rue adjacente et à se soustraire aux recherches. On croit toutefois connaître son nom et son adresse.

Toujours les expulsés. — On a dit dernièrement que les expulsés formaient légion à Roubaix, et à en juger par ceux qu'on arrête, on serait tenté de croire que cette assertion est fondée. Samedi soir, des agents de sureté, en tournée, ont rencontré rue de l'Ommelet, une femme âgée de 41 ans et nommée Virginie Derenck, qu'ils ont arrêtée pour infraction à un arrêté préfectoral qui lui interdisait le séjour en France. Elle a été conduite à la prison de Lille pour être, après avoir subi un mois d'emprisonnement, reconduite à la frontière.

Nomination du Maire de Wasquehal. — Le Conseil municipal de Wasquehal s'est réuni, dimanche, à onze heures et demie, sous la présidence de M. Tiberghien, adjoint.

M. Mullier, secrétaire de mairie, procède à l'appel nominal.

Présents : MM. Désiré Delsalle, adjoint ; Gustave Desrumaux, Florimond Ferret, J.-B. Cattel, Henri Déruelle, Auguste Husson, Napoléon Destailleur, Clotaire Courrier, J.-B. Leuridan, Louis-François Desplanques, Augustin Spriet, Adolphe Graux, Picave-Roussel, Omer Ameye, Six Vincent, Jules Courrier, J.-B. Lepers, Bailly, Leveugle, Vignier, J.-B. Selosse, Louis Desplanques.

M. Mullier lit ensuite le procès-verbal d'installation des trois nouveaux conseillers. MM. Bailly, Leveugle et Vignier.

M. Tiberghien demande à ces messieurs s'ils acceptent leur mandat.

Sur leur réponse affirmative, ils sont déclarés installés.

M. Tiberghien cède ensuite la présidence à M. Florimond Ferret, doyen d'âge du conseil, et on procède au vote pour la nomination du maire.

M. Napoléon Destailleur, nommé secrétaire, donne lecture des articles 76, 77 et 80 de la loi municipale. Voici les résultats du scrutin :

Votants 23, majorité absolue 12 ; MM. Désiré Delsalle, adjoint, 13 voix ; Augustin Spriet, 6 voix ; Bailly, 1 voix ; bulletins blancs, 3.

En conséquence, M. Désiré Delsalle est nommé maire de Wasquehal.

Il est ensuite procédé à la nomination d'un deuxième adjoint, en remplacement de M. Delsalle. Voici les résultats :

Votants, 23; majorité absolue, 12. MM. J.-B. Leuridan, 13 voix; Levengle, 1 voix; Tiberghien, 1 voix; Ameye, 1 voix; bulletins blancs, 7.

M. Delsalle déclare M. Leuridan, adjoint, installé; il remercie ses collègues de la marque d'estime qu'ils viennent de lui donner. La séance est levée.

Puis, sur la préposition de M. J.-B. Lepers, les conseillers boivent à la santé des nouveaux titulaires.

A ce moment, la fanfare municipale, rangée devant la mairie, joue la *Marseillaise*, et le drapeau tricolore est arboré à la façade.

Les chef et sous-chef de musique viennent présenter leurs félicitations à M. Delsalle, leur président, à M. Leuridan, et l'on se sépare.

Croix. — Une partie de chiens ratiers a eu lieu dimanche, à six heures, chez M. Leduc, cabaretier près de l'église. Voici les resultats ; *Mascotte*, du *Terrier club* de Roubaix, 28 secondes; *Biberon*, du *Club ratier du Casino* de Croix, 32 s 1/2; *Miss*, du *Terrier club* de Roubaix, 16 s. 3/4, *Tom, Club ratier du Casino*, 31 s 1/2. Les conditions étaient 2 de 3 pour 50 fr.; chaque chien avait 5 rats à détruire. C'est donc le *Terrier club* de Roubaix qui a été vainqueur.

Ce concours a été suivi par de nombreux amateurs.

Refuge de nuit. — *Nuitdu 21 au 22 février.* — Journaliers, 3; charpentier, 1; mouleur, 1; serrurier, 1, cordonnier, 1, fileur, 1; mineurs, 2; paissiers, 2; comptable, 1; tailleur, 1; tisserands, 3. Total 17.

Société de Consommation de Roubaix. — Prix du pain : Gruau, trois livres, 0,60 ; blanc trois livres, 0,55; ménage, quatre livres, 0,60.

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France. 25731 d

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REUSOIX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Ma